

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Aux membres de l'Association Rives Publiques :

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'Association Rives Publiques pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons procédé aux vérifications requises et pouvons certifier que les comptes, établis conformément aux principes comptables généralement admis en la matière, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'association.

Nous ne pouvons que recommander à votre Assemblée leur approbation et donner ainsi décharge au Comité.

Salwa Aeby

Alex Lang

Mies, le 8 novembre 2010